

AFFAIRE N° 18.- Acquisition d'un terrain de 1 100 M2 situé à Ste Clotilde, appartenant au Docteur LÖVISI.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La municipalité envisage l'acquisition d'un terrain de 1 100 m2 situé à Sainte Clotilde, Chemin Lory-les-Hauts, destiné à la réalisation de la jonction de ce dernier au chemin Tessan, prévue au P.U.D.

Cette parcelle a fait l'objet d'une proposition de vente pour le prix de 3 300 Frs CFA le m2, soit 3 300 000 Frs CFA conforme à l'estimation des Domaines.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de cet immeuble pour le prix de 3 300 000 Frs CFA.

La dépense sera imputée au chapitre 901 - article 210 du budget communal.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ.

Vu

Le 18 Septembre 1944

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé - J. P. Prost

Pour copie certifiée conforme

Le Directeur des Affaires Financières

Signé : N. Persy.